

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX

La demande d'autorisation de travaux à soumettre au comité de votre AFUL est un préalable avant tous travaux et remise de dossier auprès des organismes municipaux.

En effet, le service d'urbanisme vous demandera de joindre à votre dossier le courrier d'acceptation de votre projet par l'AFUL qui visera, le cas échéant, un exemplaire de votre demande préalable ou de votre demande de permis de construire.

1-	Identité du déclarant					
	Madame ☐ Monsieur ☐					
	Nom :	Prénom :				
	Adresse : Numéro : Voie :					
	. , ,	léphone (facultatif) :				
	Adresse électronique (facul	tative):	@			
2-	Le terrain					
	Adresse du terrain : Numér	o : Voie :				
	Code Postal : 91540	Localité : MEN	NNECY			
	Superficie (en m²):					
3-	Nature de votre projet (cochez la case correspondante- un seul type de travaux par demande)					
	□ Nouvelle construction					
	Type d'annexe créée :	□ Abri de jardin	☐ Piscine	☐ Véranda	☐ Pergola	
	Type d'annexe creee .		☐ Barbecue maçonné	☐ Bucher couve	•	
	Autros (prácisaz):		•			
	Autres (précisez) :					
	i ype de travaux realise	: ☐ Panneaux solaires		☐ Antenne / Pa		
	☐ Terrasse sur garage (Arcy / Amboise) ☐ Ouverture sur façade arrière					
	☐ Aménagement de comble / Fenêtre de toit					
	Autres (précisez):					
	J'atteste avoir qualité pour faire cette demande de travaux à l'AFUL (Vous pouvez déposer une demande si vous êtes propriétaire ou si vous avez l'autorisation ou un mandat du			A:Le:		
	propriétaire).		-	ignature du déclarant		
	Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.		3			
	J'ai pris connaissance des	s règles prévues dans les	3			
	règlement et statuts de l'AFU	L				



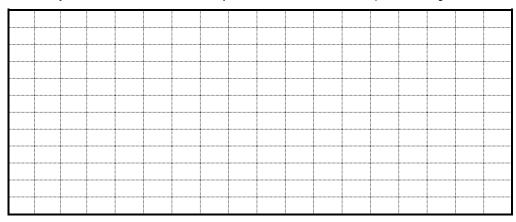
DESCRIPTION DU PROJET

Ou joignez la demande préalable ou la demande de permis de construire déjà remplie

Pour les travaux relatifs à une nouvelle construction (cf. paragraphe 3) ou à une modification de l'accès garage, aller au paragraphe 4, Pour les travaux sur la maison, aller au paragraphe 5.

4. Schéma du projet

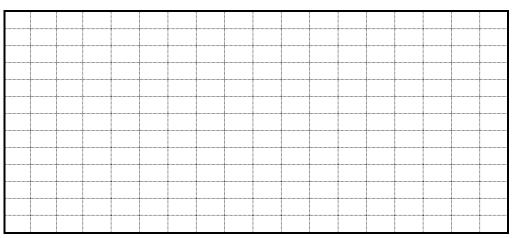
Afin de pouvoir évaluer votre projet, nous vous demandons de réaliser un schéma "côté" en y montrant la partie de votre terrain concernée par le projet, la façade de la maison adéquate, les haies, les éventuelles constructions déjà existantes. Pour les constructions telles que Abri de jardin, Véranda, Pergola, Barbecue maçonné et Bucher couvert, merci de joindre la documentation technique de l'ouvrage choisi.



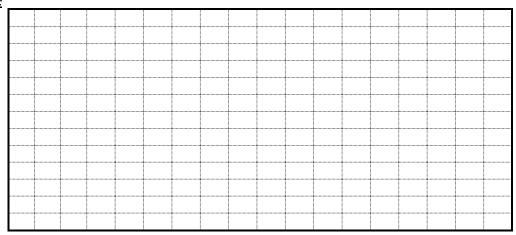
5. Schéma des travaux sur existant

Afin de pouvoir évaluer votre projet, nous vous demandons de réaliser un schéma en y montrant la partie de votre habitation concernée par les travaux : façade actuelle et modifiée dans le cas de modification d'ouverture, toiture actuelle et modifiée dans le cas de panneaux solaires ou d'antenne / parabole ou de fenêtre de toit. Pour tous ces travaux, merci de joindre la documentation technique des équipements choisis.

Etat actuel:



Etat après travaux:



IMPORTANT:

Cette demande de travaux auprès de l'AFUL ne vous défausse en rien des démarches administratives que vous devez faire en mairie auprès du service d'urbanisme. Suivant les caractéristiques techniques de votre projet, il vous faudra remettre en mairie soit une déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire, soit une demande de permis de construire. Pour vous aider à construire votre dossier, nous avons mis sur le site de l'AFUL la déclaration préalable et des documents associés (cerfa_13703) ainsi que quelques documents d'aide.